

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 102 (1957)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Mutations dans le haut-commandement  
**Autor:** R.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-342852>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qu'il ne l'a pu faire jusqu'à aujourd'hui, la nécessité d'une instruction solide et rigoureuse.

La troisième partie, enfin, nous apporte un bref, mais excellent aperçu de notre organisation militaire : fonctionnement du Haut-Commandement, composition des différentes armes. Chacune est présentée dans le détail, expliquée dans sa raison d'être et ses subdivisions. La tâche d'un chacun des multiples spécialistes-combattants est exposée en quelques lignes ; pages qui veulent, avant tout, faire comprendre à nos soldats que « chaque rouage de cette armée est indispensable à la marche de l'ensemble, parce qu'ils sont tous solidaires. Chaque arme a sa valeur particulière. Aucune n'est de moindre importance ». But que l'on peut admettre parfaitement atteint.

\* \* \*

Tel nous apparaît ce « Livre du Soldat ». Il constitue, à nos yeux, une incontestable et saine réussite, et, à vrai dire, les échos négatifs, s'il y en eut quelques-uns, furent rares et discrets. Nous savons qu'il a retenu l'attention de nombreux cercles militaires étrangers, et qu'il apparaît, dans sa jeune vigueur, comme un véritable manifeste de santé nationale. Nous pouvons nous en féliciter et en demeurer reconnaissants à ceux qui y travaillèrent durant de si nombreux mois.

Soyons heureux de le voir pénétrer dans tous nos foyers suisses, où il apportera, par son attitude positive, un élément solide de compréhension pour la chose militaire, et une contribution valable à la Défense nationale spirituelle du pays.

M.-H. MFT.

---

### Chronique suisse

## **Mutations dans le haut-commandement**

La presse quotidienne ayant abondamment commenté la carrière des officiers-généraux qui vont quitter, à la fin de l'année, leur commandement ou d'importantes fonctions et

parallèlement celle de leurs successeurs, nous renonçons à y revenir ici dans le détail. Il nous importe bien plus de caractériser les problèmes qu'ont eu à résoudre ceux qui partent et les tâches qui attendent les nouveaux promus.

#### **A l'état-major général :**

*Le commandant de corps L. de Montmollin,*  
dont la promotion aux fonctions de chef de l'état-major général remonte à août 1945 eut tout d'abord à résoudre l'important problème du passage de l'armée du « service actif » au régime du temps de paix. La démobilisation d'une armée à effectifs de guerre, dotée d'innombrables matériels, constitue une opération délicate qui, bien qu'amorcée en juin 1945 par le commandant de corps Huber, son prédécesseur, conféra au nouveau chef d'état-major de lourdes responsabilités. Puis surgirent les nombreuses préoccupations consécutives à toute guerre généralisée et dont même les armées qui ne participèrent pas activement au conflit ne sauraient s'affranchir : réorganisation technique et matérielle imposée par la rapide évolution de l'armement ; mise en œuvre de nos troupes dans le cadre d'une nouvelle doctrine stratégique ; formation des officiers d'état-major général aux méthodes actuelles d'emploi de nos grandes unités. Sur le plan moral et psychologique, la réalisation de telles réformes fut d'autant plus laborieuse que l'apparition d'engins thermo-nucléaires dans certains pays jeta quelque discrédit sur les armées qui conservaient, à l'image de la nôtre, leur caractère traditionnel et classique. Collaborateur direct du chef du Département militaire fédéral et membre influent de la « Commission de défense nationale », le commandant de corps de Montmollin s'est acquitté avec une remarquable maîtrise des multiples tâches qu'il avait à résoudre. Il laisse le souvenir d'un brillant officier.

*Le commandant de corps J. Annasohn*  
lui succède. On dit le plus grand bien de cet officier rompu à tous les problèmes d'état-major et qui connaît la maison

pour y avoir été « sous-chef Front » pendant plusieurs années. Il passe le commandement de la 7<sup>e</sup> division

au *colonel-divisionnaire P. Gygli*,

lequel fut instructeur d'artillerie, attaché militaire et de l'air près notre légation à Londres, puis chargé de la direction des cours d'état-major général.

Le *colonel-divisionnaire P. Burckhard*

devient « sous-chef Front » succédant au colonel-divisionnaire J. Boissier qui passe au « Groupement de l'instruction » (voir plus bas). Burckhard fut pendant la dernière guerre notre précieux attaché militaire à Berlin et ce n'était pas une sinécure. On apprécie la mobilité de son esprit. Comme la plupart des Bâlois, il comprend tout et tout de suite ! Son humour plein de finesse sera apprécié au Palais fédéral, où de mauvaises langues prétendent qu'on ne rit pas tous les jours.

#### **Au « Groupement de l'instruction »**

le *commandant de corps M. Corbat*

quitte ses fonctions de chef de l'instruction qui furent le couronnement d'une belle carrière d'officier de troupe et à l'état-major général. Sous-chef d'état-major pendant la dernière guerre, promu divisionnaire en 1944 et successivement commandant des 6<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> divisions, il est nommé commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée en 1950. Il est depuis 1954 à la tête du « Groupement de l'instruction », dont la création, par le général Guisan, répondait à la nécessité d'assurer une meilleure coordination entre les divers services (infanterie, troupes légères, artillerie, aviation, transmissions) chargés de la formation des cadres et de la troupe. Successeur des commandants de corps Marcuard et H. Frick, il eut à poursuivre leur œuvre délicate dont l'objectif final est d'alimenter l'armée de campagne en cadres et soldats aptes à la guerre. Cette activité implique la rédaction de nombreux règlements rendue plus complexe par la variété de l'armement moderne. Le commandant de corps

Corbat s'est attaché à la solution de tels problèmes avec cette passion qu'il a des choses bien faites et dont la récente publication du *Livre du soldat* est un remarquable témoignage.

*Le colonel commandant de corps R. Frick*

nouveau chef de l'instruction bénéficie, lui aussi, d'une riche expérience professionnelle. Sorti de l'infanterie, où il fut instructeur et exerça ses divers commandements, il passe à l'état-major général, suit les cours de l'École supérieure de guerre à Paris, puis est nommé en 1942 attaché militaire à Ankara. De retour en Suisse, il prend, pendant quelques années, la direction du « Service de renseignements ». En 1950, il commande les écoles d'officiers de la place d'armes de Lausanne. Colonel-divisionnaire en 1951, il est mis à la tête de la 5<sup>e</sup> division, puis rejoint la 1<sup>re</sup> où il succède, en 1955, au colonel-divisionnaire Montfort. Le commandant de corps Frick est toujours resté très près de la troupe dont il connaît les besoins et qu'il aime. Il possède ce sens de l'humain et donc de la mesure qui consacrent l'autorité naturelle d'un chef. Mais il est pareillement à l'aise dans la méditation des problèmes intellectuels et techniques qui se posent à l'armée. Ce précieux équilibre où se fondent harmonieusement ses dons d'entraîneur d'hommes et son talent didactique feront de lui un chef de l'instruction d'une rayonnante personnalité.

*Le colonel-divisionnaire M. Montfort*

qui, ayant atteint la limite d'âge, quitte le commandement des Ecoles centrales est bien connu de nos officiers romands puisque, en marge de sa fertile carrière d'instructeur sur la place de Lausanne, il commanda successivement, pendant la dernière guerre, la brigade-frontière 1, un important détachement tactique dans le Jura puis, dès 1945, la brigade de montagne 10. Enfin la 1<sup>re</sup> division durant plusieurs années. Cet officier laisse le souvenir d'un chef exigeant, impartial, connaissant son métier et d'une belle droiture de caractère. Nos lecteurs seront heureux d'apprendre qu'il poursuivra, dans

cette revue, ses études dont on apprécie depuis longtemps la valeur.

*Le colonel-brigadier H. Brunner*

instructeur d'infanterie et pendant plusieurs années commandant des Ecoles de tir de Wallenstadt, lui succède.

*Le colonel-divisionnaire J. Boissier* devient chef d'arme des troupes légères, succédant au nouveau commandant de corps G. Züblin, auquel il enlève le souci de trouver une place pour nos blindés. Sorti de la cavalerie où il fut instructeur, il a commandé les Ecoles centrales, puis a passé deux ans à l'état-major général comme « sous-chef Front ». L'instruction des troupes légères, de création relativement récente lui posera d'intéressants problèmes que sa formation professionnelle lui permettra de résoudre au profit de cette arme dont le bel esprit de corps est traditionnel.

*Le colonel-brigadier R. Ackermann,*

un de nos premiers et excellents aviateurs, quitte la direction du « Service de la motorisation de l'armée » dont il fut le compétent organisateur à la fin de la dernière guerre et dont la création était justifiée par les nombreux problèmes que pose l'emploi toujours plus accentué des véhicules à moteur dans l'armée. Il est remplacé par le nouveau

*colonel-brigadier G. Peter*

très apte à cette succession.

#### **Dans nos unités d'armée**

les mutations intervenues ne suscitent pas de commentaires particuliers. On connaît les multiples charges qui caractérisent le commandement d'un corps d'armée ou d'une division : instruction et inspection de la troupe dans les « cours de répétition », préparation et direction des exercices tactiques et des manœuvres ; pour les cdts de corps, participation aux études de la « Commission de défense nationale ».

*Le colonel commandant de corps R. Frey*

quitte le 3<sup>e</sup> corps d'armée qu'il commandait depuis 1954. Instructeur d'infanterie, officier d'état-major général, il fut mis à la tête de la 7<sup>e</sup> division en 1944, puis nommé chef d'arme de l'infanterie en 1952. C'est une belle et utile carrière qui s'achève.

*Le nouveau commandant du 3<sup>e</sup> corps d'armée G. Züblin*

a 53 ans. Sa carrière fut brillante. Après des études de droit, il devient instructeur d'infanterie et passe également par l'état-major général. En 1940, il commande le bat. car. mont. 10 (que nous avons vu de près) et dont la belle tenue et la discipline sont à l'image de ce jeune chef plein d'ardeur. Quelques années plus tard, il fait un stage à l'état-major de l'armée où il reprend, comme chef de la section des opérations la difficile succession de l'actuel commandant de corps Gonard. Son esprit méthodique, le sens qu'il a des grands problèmes qui se posent à cet échelon, son calme et son éducation de gentleman suscitent l'estime de ses chefs et l'attachement de ses collaborateurs. Promu lt-colonel en 1946, il commande le régiment d'infanterie 28 puis, deux ans plus tard, avec le grade de colonel les Ecoles centrales. En 1950, il est colonel-divisionnaire à la tête de la 9<sup>e</sup> division. Au début de 1957, il passe chef d'arme des troupes légères. On voit que le nouveau commandant du 3<sup>e</sup> corps d'armée est une forte personnalité dont on est heureux de saluer la promotion si pleinement méritée.

*Le colonel-divisionnaire M. Tardent*

est libéré, à sa demande, du commandement de la 2<sup>e</sup> division. Instructeur d'artillerie, officier d'état-major général il passa la période du « service actif » à l'état-major de l'armée. On lui remit, en 1946, avec le grade de colonel-brigadier, le commandement de la brigade de montagne 10. Il est à la tête de la 2<sup>e</sup> division depuis 1952. Dans ses divers commandements, le colonel-divisionnaire Tardent s'est fait apprécier par sa distinction, son autorité naturelle et, ce qui est un trait bien sympa-

thique de son caractère, une rare modestie. Il laisse le souvenir d'un chef aimé, qui n'a jamais recherché une vaine popularité, mais a conquis tout simplement l'estime de ses subordonnés.

*Le colonel-divisionnaire R. de Diesbach*

prend le commandement de la 1<sup>re</sup> division. Instructeur d'infanterie depuis 1934, il a commandé cette année les écoles de recrues de la place d'armes de Lausanne. A suivi, en 1948, les cours de l'Ecole supérieure de guerre à Paris. A commandé, comme officier de troupes des unités fribourgeoises, puis en 1955, promu colonel, le régiment d'infanterie 1. Fils du regretté divisionnaire Roger de Diesbach, qui commanda la 2<sup>e</sup> division, il saura faire honneur à la mémoire de son père.

*Le colonel-divisionnaire R. Dubois,*

nouveau commandant de la 2<sup>e</sup> division a fait partie du corps des instructeurs d'infanterie avant de passer dans celui de la défense contre avions. A commandé, comme colonel, le régiment DCA 1, puis le régiment de cyclistes 5. Chef d'état-major des troupes d'aviation et de DCA de 1953 à 1955. Promu colonel-brigadier en 1956, il commande la brigade légère 1. La variété de ses commandements à la troupe et de son activité professionnelle justifie sa nomination à la tête d'une grande unité.

Comme le lecteur vient de le constater, on a été heureux d'avoir pu rendre un juste hommage à ceux qui s'en vont et qui furent tous, pendant tant d'années, de bons et fidèles compagnons de route. Et pareillement de saluer la « garde montante », à l'aube de ses nouvelles responsabilités.

R. M.

---